



SE-UNSA Académie de REIMS

Maison des syndicats

15 bd de la paix BP149 51055 REIMS

03 26 88 25 53

ac-reims@se-unsa.org

<http://sections.se-unsa.org/reims/>



Les Enseignants de l'UNSA

FLASH SE-UNSA du 14 mars 2009

Spécial PLP

Au sommaire :

- **Rentrée 2009 dans la voie pro : arrêtons le massacre !**
- **Le BO spécial n° 2 du 19 février**
- **Mutations 2009**
- **Attaque du lycée de Gagny**
- **Répartition académique des suppressions d'emplois de TZR**
- **Grève interprofessionnelle du 19 mars**

Rentrée 2009 dans la voie pro : arrêtons le massacre !

Les conditions dans lesquelles se prépare la rentrée 2009 pour la voie professionnelle sont inacceptables. Les textes officiels, très majoritairement rejetés par le Conseil supérieur de l'éducation, sont parus au Journal officiel du 11 février alors que les recteurs avaient déjà élaboré la carte des formations et réparti les dotations horaires globales (DHG).

Nombreux sont ceux qui n'ont pas respecté les nouvelles règles de calcul de la DHG, et de nombreuses suppressions de postes sont d'ores et déjà annoncées. De surcroît, en dépit des engagements ministériels, les cartes des formations, ne garantissent pas l'accès dans le service public à des formations de niveau V de proximité dans tous les bassins de formation.

Le SE-UNSA condamne la suppression de toute possibilité de préparation spécifique au BEP, qui ne devient qu'une « certification intermédiaire ». Le parcours en 4 ans se réduit à un parcours CAP suivi d'une première et d'une terminale professionnelle. Compte tenu du fait que les deux certifications ont des finalités très éloignées, l'accès à une qualification de niveau IV sera rendue plus difficile pour tous les élèves qui choisissent une orientation vers le niveau V à la sortie du collège, ce qui est à l'opposé de l'objectif affiché par la réforme.

Il est encore temps d'arrêter le massacre ! Le ministre doit suspendre l'application de la réforme à la rentrée 2009, c'est la demande du Se-UNSA.

Rénovation voie professionnelle

Le BO spécial n° 2 du 19 février est consacré à la rénovation de la voie professionnelle. Il reprend l'ensemble des décrets et arrêtés, y compris les nouveaux programmes.

<http://www.education.gouv.fr/pid20873/special-n-2-du-19-fevrier-2009.html>

La circulaire n° 2009-028 rappelle les points importants aux recteurs (DHG et carte des formations).

<http://www.education.gouv.fr/cid23850/mene0900147c.html>

Mutations 2009

Le ministère a décidé de mettre en place de nouvelles dispositions pour le mouvement 2009. Il a annoncé les résultats avant la tenue des CAP et FPM nationales. Le SE-UNSA a attiré l'attention des collègues sur le fait que ce n'était qu'un projet, susceptible d'être modifié en commission. Cette politique affichée comme « qualitative de ressources humaines » n'est qu'une nouvelle attaque déguisée contre les personnels et leurs représentants élus.

L'intersyndicale du second degré

- a lancé une pétition nationale ([signer la pétition](#)),
- a fait le communiqué de presse suivant :

« Mutations 2009 : La pagaille ministérielle »

Avec stupeur et consternation, les élus du personnel ont constaté que le projet de mutations qui leur était communiqué pour les travaux des commissions paritaires comportait des erreurs graves en nombre sans commune mesure avec celles des années antérieures. Des milliers de collègues ont donc reçu du ministère une fausse information concernant le résultat de leur demande de mutation.

En concentrant l'énergie de son administration sur une opération de communication aux dépens d'un travail sérieux de préparation, le ministère a pris la responsabilité de multiplier les erreurs, de désorienter et d'exaspérer les demandeurs de mutations.

Dans ce contexte, les élus du personnel veillent donc à faire rétablir tous les collègues concernés dans leur droit à des affectations conformes à des règles applicables à tous.

Le mouvement interne aux académies de mai-juin dont le ministère reconnaît lui-même la complexité, ne pourra pas se dérouler dans de telles conditions sauf à hypothéquer les affectations des personnels dans les établissements et la préparation de la rentrée 2009.

La pagaille ministérielle créée pour le mouvement inter légitime encore plus fortement les demandes formulées par les organisations syndicales unanimes et soutenues par la profession (en 5 jours, la pétition nationale intersyndicale a déjà recueilli 14.000 signatures).

Paris, le 10 mars 2009

[Vous souhaitez des infos ?](#) Le SE-UNSA met à votre disposition les numéros suivants :

01 44 39 23 16

01 44 39 23 26

01 44 39 23 36

01 44 39 23 46

[Voir le calendrier des commissions](#))

Attaque du lycée de Gagny : un cap franchi !

Le SE-UNSA apporte son soutien et exprime sa totale solidarité aux jeunes, aux collègues et à l'ensemble des personnels du lycée de Gagny, victimes de l'attaque d'un commando armé.

Le SE-UNSA tient à souligner l'extrême sang-froid et le professionnalisme dont ont fait preuve les enseignants et les personnels face à cette extrême violence.

Au-delà de l'émotion et de la colère légitime, pour le SE-UNSA, cette agression n'est pas à ranger dans la rubrique des faits divers. Un cap est franchi. L'Ecole n'est plus une institution qui force symboliquement le respect et qui se trouve donc naturellement protégée. Les établissements deviennent désormais un lieu où s'exercent les règlements de compte entre bandes rivales au même titre que les gares RER ou les centres commerciaux.

L'espace scolaire doit être préservé des violences extérieures. Il n'y a sans doute pas de recette magique pour cela. Mais il nous paraît indispensable que le gouvernement cesse ses propos répétés de dénigrement contre l'école et ses personnels parce qu'ils contribuent à porter atteinte à l'image et à l'autorité de l'institution scolaire.

Répartition académique des suppressions d'emplois de TZR

Le SE-UNSA a été la seule organisation syndicale à demander par écrit qu'une information soit donnée au CTPM du 3 mars 2009 la répartition académique des quelques 3000 postes de TZR qui seront supprimés à la rentrée prochaine.

Le document nous a donc été remis en séance. La DGESCO, a précisé qu'il était remis en exclusivité au CTPM puisque même les recteurs ne l'avaient pas encore eu.

Sur la méthode de répartition, il a donné les explications suivantes. Le travail s'est fait en 2 temps:

- calcul des retraites par académie en fonction des taux académiques de rendement nets du remplacement (c'est ce travail qui a été communiqué aux recteurs à titre indicatif pour leur permettre de réagir mais aussi de commencer leurs travaux de carte scolaire);

- application d'un correctif pour les académies apparaissant particulièrement taxées, en l'occurrence celles d'outremer. Du coup, cela a donné des rectifications allant de - 50 à + 50 (cas de la Guyane et de la Réunion,).

Dans notre académie, ce sont 78 postes qui seront supprimés à la rentrée prochaine.

Journée d'action du 19 mars 2009

Parce que les revendications principales exprimées le 29 janvier n'ont pas trouvé de réponse lors du sommet social du 18 février, les 8 organisations syndicales interprofessionnelles (CFDT, CFTC, CFE-CGC, CGT, FO, FSU, Solidaires, et l'UNSA) organisent une nouvelle journée de mobilisation interprofessionnelle le 19 mars 2009 qui donnera lieu à des grèves et des manifestations dans tout le pays.

Mobilisons nous massivement le jeudi 19 mars 2009 et faisons tous en sorte que cette journée d'action interprofessionnelle unitaire soit une réussite.

L'UNSA Education est bien sûr partie prenante dans cette grève du 19 mars et appelle donc l'ensemble des personnels de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche, de la jeunesse et des sports et de la culture à se mobiliser pour la réussite de cette action interprofessionnelle.

Elle se retrouve pleinement dans les revendications portées par l'ensemble des organisations syndicales interprofessionnelles :

- défendre l'emploi privé et public,
- lutter contre la précarité et les déréglementations économiques et sociales,
- exiger des politiques de rémunération qui assurent le maintien du pouvoir d'achat des salariés, des chômeurs et des retraités et réduisent les inégalités,
- défendre le cadre collectif et solidaire de la protection sociale, des services publics de qualité.

Venez nombreux défiler sous les banderoles UNSA dans les différentes manifestations organisées dans l'académie.

Reims	10h	Maison des syndicats (Bd de la paix)
Charleville-Mézières	10h	Place Ducale
Troyes	15h	Place Jean-Jaurès
Chaumont	16h	Place de l'Hôtel de ville
Saint-Dizier	16h	Parking de la salle Aragon

Pour ceux qui ne l'auraient pas encore fait, vous pouvez toujours signer la pétition «L'éducation est notre avenir» :
www.uneecole-votreavenir.org

Les infos pratiques, l'actualité sur : <http://sections.se-uns.org/reims/>
www.se-uns.org

Consultez également nos sites départementaux

<http://sections.se-uns.org/08>
<http://sections.se-uns.org/51>

<http://sections.se-uns.org/10>
<http://sections.se-uns.org/52>

N'hésitez pas à transférer ces informations par voie électronique à vos collègues

Jean-Michel ALAVOINE, Secrétaire académique 03.26.88.25.53

Francis GRENET, Secrétaire Académique adjoint, en charge du second degré 06.88.30.23.74

Patrice BARTHELEMY, Secrétaire académique en charge des PLP, élu à la CAPA PLP 06.14.25.29.58

*Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations de ses adhérents.
Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre.*